

Ensuite et ses dérivés : une grammaticalisation particulière

Plusieurs études fournissent une analyse critique et très intéressante des réflexions faites jusqu'ici sur la notion de grammaticalisation perçue comme approche ou comme processus d'évolution de la langue. S'inscrivant dans cette thématique, cette communication se fixe pour horizon la description de l'adverbe *ensuite* et un tant soit peu de ses dérivés comme unités linguistiques grammaticalisées.

Pour ce faire, nous nous proposons de signaler rapidement, dans un premier volet, ce qu'il y a de canonique dans la grammaticalisation subie par *ensuite*. Le second volet mettra, nous semble-t-il, en évidence la (ou les) particularité(s) de ce phénomène tel qu'il est vécu par cette unité. L'hypothèse avancée stipule qu'il y a, à l'encontre de Meillet (1921), élargissement du sens d'*ensuite* (voire de construction) et non désémantisation, élargissement fondu dans l'isotopie sémantique de la successivité marquée essentiellement par le noyau morphologique stable « suite », bien qu'il y ait conformité relative à ce processus.

1. Ce qu'il y a de canonique dans la grammaticalisation d'*ensuite*

Les tenants de cette approche s'accordent unanimement à voir dans la grammaticalisation le processus par lequel s'opère un changement quelconque dans le système grammatical d'une langue. Deux propriétés, au moins, justifient la conformité d'*ensuite* à ce processus, comme nous allons le voir :

D'abord, la genèse d'*ensuite* : la date d'apparition de cette unité est fixée approximativement au début du XVI^e siècle. À nous en tenir au *Robert historique de la langue française*, il est dit que « *Ensuite* est formé (1532) de *suite* avec le préfixe *-en* ; on trouve *en suite* au XVII^e siècle ». Il apparaît bien que, dès l'origine de ce mot, l'antéposition de *en* par rapport à *suite* est de règle, preuve du rapport étroit entretenu entre les deux éléments du syntagme en question et de leur 'agglutination'¹ comme étape primordiale de sa grammaticalisation. C'est effectivement le XVII^e siècle qui constitue l'étape ultime de l'opération du figement orthographique ou morphologique d'*ensuite* : les deux morphèmes constituants se soudent pour donner naissance à

¹ Pour ne citer qu'Arrivé et al. (1986, 57), « l'agglutination est le processus diachronique par lequel des unités originellement distinctes, mais fréquemment manifestées l'une après l'autre dans le discours, sont soudées pour constituer une nouvelle unité ».

une nouvelle unité grammaticale classée parmi les adverbes de temps. Les opérations de cette première étape du processus de la grammaticalisation d'*ensuite* se résument ainsi :

1.1. Lexème nominal : « suite » → adverbe : « ensuite ».

L'usage d'*ensuite* montre que, morphologiquement, cette unité passe du statut de syntagme nominal prépositionnel à un adverbe, autrement dit d'une unité 'majeure' à une autre dite 'mineure'. Cela semble évident, tant pour *ensuite* à orthographe discontinue que pour *ensuite* graphiquement soudé, deux formes déjà coexistantes au XVII^e siècle, comme le montrent les exemples (1) et (2) :

- (1) Par semblable méthode, prenant de l'autre costé : le tiers de cent perches et de seize cens canes, pour faire des tiers d'arpent et de saumée, et *en suite*, des sixièmes, douzièmes, ving-quatrièmes et autres particules. (Serres O. (1603), *Le théâtre d'agriculture et message des champs*, Frantext)
- (2) Deux points que nous avons à traiter *ensuite*, avant que de dresser son logis, et lui ordonner la façon de son mesnage. (*Ibid.*)

Conséquemment, nous sommes en droit de constater que l'appartenance d'*ensuite* à la classe des indéclinables est le second indice de sa grammaticalisation. Effectivement, il y a presque un siècle, Meillet (1921) a retracé, en matière d'explication diachronique, les phases du développement des formes grammaticales. Selon ce linguiste, des unités grammaticales naissent à l'issue de deux procédés dont l'un « consiste dans le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical »². Puis, des altérations touchent l'unité obtenue sur le plan de la forme et du contenu. Meillet part du principe que « la morphologie est ce qu'il y a de plus durable dans les langues », par conséquent, la trace de l'évolution que subissent les unités est sémantique : leur apparition semble être motivée au départ par un besoin d'expressivité, puis elles deviennent de plus en plus ténues jusqu'à se transformer en de simples outils syntaxiques. Meillet (1921 : 139) précise cela ainsi :

L'affaiblissement du sens et l'affaiblissement de la forme des mots accessoires vont de pair : quand l'un et l'autre sont assez avancés, le mot accessoire peut finir par ne plus être qu'un élément privé de sens propre, joint à un mot principal pour en marquer le rôle grammatical. Le changement d'un mot en élément grammatical est accompli.

Brièvement, et selon ce rappel, *ensuite* est à percevoir comme le produit d'une dynamique à l'intérieur du système linguistique en question. L'usage a donné naissance à cette unité grammaticale qui étoffe le paradigme des adverbes de temps, sans qu'il y ait conformité totale aux principes formulés par Meillet (1921), raison pour laquelle nous parlons de grammaticalisation particulière.

² Selon Meillet (1921, 130-131), l'autre procédé est « l'analogie » : il consiste à « faire une forme sur le modèle d'une autre [...] la forme obtenue par le fonctionnement du système grammatical reproduit le plus souvent une forme déjà entendue et enregistrée dans la mémoire ».

2. Une grammaticalisation particulière

À la question déjà posée par Marchello-Nizia (2006, 53), « quand peut-on dire qu'un processus de grammaticalisation est parvenu à son terme ? », cette linguiste répond « qu'il existe trois critères :

- lorsqu'un morphème a atteint un degré d'affaiblissement phonétique qui lui a fait perdre toute autonomie.
- lorsqu'un morphème cesse d'exprimer la notion grammaticale qu'il marquait à l'origine.
- lorsque, pour exprimer une notion grammaticale, il y a obligation à employer le nouveau morphème, et seulement celui-ci ».

Le constat qui s'impose et qui, à notre connaissance, nous semble plausible, c'est que le français dispose déjà, à l'époque où est apparue *ensuite*, d'autres formes linguistiques pour exprimer la postériorité ou la succession temporelle, besoin déjà satisfait pas *puis* et *après*, parus respectivement selon le *Robert* en 1080 et 1130. *Ensuite* correspond alors à l'apparition d'un adverbe de plus dans un paradigme déjà existant, aspect qui fait que le troisième critère de Marchello-Nizia (2006) ne semble pas, a priori, être pertinent pour le cas d'*ensuite*.

L'analyse montrera que l'évolution d'*ensuite* ne respecte pas, non plus, le processus de la grammaticalisation tel qu'il est présenté précédemment, que cet adverbe conserve pratiquement jusqu'à présent les mêmes propriétés syntaxiques³, qu'il n'y a pas, non plus, obligation à l'employer – et seulement lui – pour exprimer la succession. Il n'a pas, par ailleurs, connu d'affaiblissement phonétique, et il continue à exprimer la même notion grammaticale d'origine si bien que sa spécificité sémantique semble être liée d'abord à sa structure morphologique motivée, propriété que se partagent également ses dérivés, comme nous le verrons dans la partie qui suit.

2.1. *Ensuite et ses dérivés : une composition motivée*

Nous constatons, dès lors que nous considérons les formes visées, qu'il n'est pas aisé de parler de mots nouveaux puisque l'un de leurs composants de base (*suite*) s'employait de manière autonome. La nouveauté – si nous pouvons parler de nouveauté – réside dans l'agglutination ou simplement dans l'association graphique d'un morphème grammatical à un morphème lexical – *suite* disposant déjà d'une entrée dictionnaire et relevant du stock lexical de la langue française.

³ Vu sa stabilité morphologique, *ensuite* n'est pas sujet à de grandes variations d'emploi. Il convient effectivement de constater, à travers l'observation d'un corpus échelonné sur les quatre siècles d'usage d'*ensuite* (voir l'annexe), que cet adverbe est doté de deux emplois différents : D'abord, un emploi intra-propositionnel : nous avons pu recenser des emplois communément partagés d'*ensuite* devant un SN, un adjectif, un verbe. Cet adverbe s'intègre au SV même s'il jouit d'une certaine mobilité et qu'il peut par conséquent être postposé ou antéposé au verbe.

- S'ajoute à cela une régularité touchant à son emploi inter-propositionnel : il se place souvent aux césures majeures de la phrase tout en ayant la possibilité de se combiner avec la conjonction de coordination *et*.

Ce qui est capital, à notre sens, dans ce processus historique subi par *ensuite*, c'est que nous avons affaire à un nouveau signifiant qui réactive un signifié ancien et c'est à partir de ce fait que nous avons été conduite à affirmer que l'opération d'évidement sémantique de l'unité grammaticale obtenue n'a pas eu lieu complètement. C'est à partir de ce fait également que la grammaticalisation de l'unité visée semble être liée à sa valeur sémantique de base, celle d'être prioritairement l'expression de « ce qui suit, ce qui vient après », notamment grâce à l'étymon *suite* considéré comme 'stabilisateur sémantique'.

En effet, tout en étant un facteur de productivité lexicale, le noyau *suite* accroît le nombre d'unités qui en sont dérivées si bien que nous disposons de tout un paradigme de mots grammaticaux formé de locutions prépositives comme *à la suite de*, *par la suite de*, *suite à*, *en suite de* ou adverbiales telles que *par la suite*, *par suite*, *dans la suite*, *tout de suite*, *ainsi de suite*.

Une telle productivité tient apparemment à deux forces opposées : celle du maintien ou de la sauvegarde de certains usages du mot et celle de l'abandon de certains autres. Soumise à l'action de l'usage, cette même notion de productivité témoigne, en conséquence, de la dynamique continue de la langue et prouve concrètement que l'usage est celui qui réalise le mieux l'équilibre du système linguistique, voire l'adaptation de la langue aux besoins de l'expressivité ou de la parole. En apporte la preuve, pour notre cas, la sortie d'usage de certaines locutions comme *de suite*, *ensuite de* ou, en parallèle, l'apparition d'autres expressions nouvellement incorporées dans le système linguistique.

Par ailleurs, si toutes les unités dérivées visées souscrivent au même principe de compositionnalité, c'est que ce noyau dur qui leur est commun assure une médiatisation sémantique, et aide à faire correspondre intuitivement ces formes à l'expression d'un fait perçu comme ultérieur à un autre.

En d'autres termes, cette façon d'appréhender le sens de ces unités en question est en soi une opération motivée par le noyau lexical stable *suite*, noyau qui, fonctionnant comme un site d'attraction d'un signifié prédictible ou comme une instance de régulation sémantique, fait de ces unités des marqueurs spécifiques de la successivité.

La question qui s'impose à ce niveau de l'analyse est la suivante : la grammaticalisation est-elle un phénomène de changement sémantique radical ? Étudiant cet aspect de la question, Marchello-Nizia (2000, 4) estime que, pour l'étude de ce fait, « Il s'agit principalement mais pas uniquement d'examiner les étapes par lesquelles des unités lexicales avec leur sens plein et leurs constructions se convertissent en morphèmes possédant une valeur sémantique et des constructions différentes ».

Elle ajoute un peu plus loin que : « Dans un processus de grammaticalisation, il n'y a pas uniquement perte du sémantisme originel, il y a parallèlement acquisition d'un autre sens, tout aussi important, même si c'est un sens grammatical (mais pas seulement) ». (*Ibid.*)

Effectivement, nous estimons que la grammaticalisation d'*ensuite* n'a abouti qu'à un évident sémantique partiel – seul le sens de *suite* désignant un appartement en enfilade a disparu. Il n'y a pas eu, non plus, affaiblissement de sens : comme nous l'avons signalé précédemment, *ensuite* garde son sémantisme originel d'expression de temps mais acquiert, à travers le temps, une construction différente, aspect qui fait de sa grammaticalisation un processus de renforcement – et non d'affaiblissement – expressif. C'est justement sur ce point que le changement semble être remarquable, surtout avec la locution *et ensuite*.

2.2. (Et) ensuite et processus de renforcement expressif

Selon certaines sources dictionnairiques, et pour ne citer que le *TLF*, la datation de la valeur temporelle remonte au XVI^e siècle, plus précisément à 1532 où *ensuite*, paraphrasable par *après cela, plus tard, par la suite, subséquemment*, marque essentiellement un lien temporel, lien de postériorité d'un fait par rapport à un autre. Cette valeur première est la plus ancienne, en témoigne l'exemple (4) :

(4) Tu vas diner avec moi, *ensuite* j'irai te conduire à la diligence. (*TLF*)

Puis, apparaît la seconde valeur, datée de 1652, c'est celle d'annoncer la succession dans l'espace, offrant ainsi la possibilité de paraphraser *ensuite* par *derrière, en suivant, après*, comme dans (5) :

(5) La chambre de Madame Birotteau venait *ensuite*. (*Ibid.*)

Quant à la troisième valeur, elle touche cette fois-ci l'emploi d'*ensuite* au sens figuré, emploi acquis vers 1890. Paraphrasable par « en second lieu, de plus », *ensuite* est employé, dans ce cas, comme marqueur d'énumération qui participe à l'organisation d'un ensemble selon un plan hiérarchisé, comme dans (6) : (6) Je t'aime donc pour eux *d'abord*, pour toi *après*, et pour moi *ensuite*. (*Ibid.*)

Ce parcours, tel qu'il est simplifié par le *TLF*, montre qu'il y a élargissement du sens d'origine, élargissement qui semble aller de pair avec un processus de renforcement expressif, surtout avec la locution *et ensuite*, locution dans laquelle nous voyons la source d'un autre changement affectant cette fois-ci, sa morphologie, sa phonétique et conséquemment sa syntaxe, notamment en emploi interrogatif, comme nous allons le montrer.

2.3. De l'assertion à l'interrogation

Rappelons que la forme (*et*) *ensuite* dans une phrase assertive est déjà présente depuis le XVII^e siècle, comme l'attestent les exemples (7-9) :

(7) Et ainsi il est rare que les géomètres soient fins et que les fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement ces choses fines, et se rendent ridicules, voulant commencer par les définitions *et ensuite* par les principes, ce qui n'est pas la manière d'agir en cette sorte de raisonnement.

(Pascal, *Les pensées : géométrie et finesse*, Frantext)

- (8) Enfin, les romains perdirent leur discipline militaire ; ils abandonnèrent jusqu'à leurs propres armes. Végèce dit que les soldats les trouvant trop pesantes, ils obtinrent de l'empereur Gratien de quitter leur cuirasse *et ensuite* leur casque : de façon qu'exposés aux coups sans défense, ils ne songèrent plus qu'à fuir. (Montesquieu, *Les considérations*)
- (9) L'homme qui construirait la paix pour au moins deux générations – *et ensuite* l'habitude de la paix serait la plus forte – abriterait de son envergure les fabricants de lois, les réparateurs et rajeunisseurs de sociétés, comme les poètes et les savants, le souk de la beauté comme le souk de la justice, les rangées en long et en large d'artisans myopes et ingrats qui oublient que tout leur bazar serait soufflé par la catastrophe. (Jules Romains, 1932-1946, *Les hommes de bonne volonté*, XXII).

Et constatons, par ailleurs, qu'employée dans un tour affirmatif, la locution *et ensuite* exprime pratiquement la même chose qu'*ensuite* employé seul : le locuteur demeure dépositaire d'une information situant l'événement introduit par *et ensuite* comme ayant lieu immédiatement après celui qui le précède. C'est la raison pour laquelle nous affirmons d'entrée de jeu que c'est surtout dans le tour interrogatif que la locution *et ensuite* semble acquérir 'un sens fonctionnel spécifique', comme le montre l'énoncé de Bernard Hilliet qui, parlant des Municipales 2014, a écrit un article intitulé

- (10) Quiberon : le renouveau *et ensuite* ? (daté du 9 août 2013)

En effet, la courbe mélodique montante qui accompagne *et ensuite* – forme marquée en comparaison avec *ensuite* tout court – met en évidence le locuteur qui d'une façon ou d'une autre cherche à agir sur son interlocuteur en s'impliquant dans son discours.

Nous estimons alors que cette nouvelle configuration syntaxique constitue un nouveau vecteur sémantique : effectivement, apparu tardivement, l'usage de ce marqueur dans un contexte pareil montre bien qu'en se faisant remarquer par la courbe mélodique interrogative, le locuteur semble être fortement impliqué en orientant en quelque sorte son interlocuteur, en le contraignant à poursuivre son discours ou du moins en manifestant son intention de saisir la suite de son discours. C'est ce renvoi au processus communicatif qui, une fois mis en place, nous sert d'indice à la présumée dimension expressive de (*et*) *ensuite*, en emploi interrogatif.

Pour spécifier davantage, nous dirons qu'une telle construction conduit non à une 'dé-sémantisation' mais à 'un déplacement de sens', déplacement vers un sens discursif, voire communicatif qui n'oblitére pas complètement le sens temporel d'origine. Autrement dit, dans un tel emploi, on passe de la temporalité des faits à une 'temporalité énonciative' c'est-à-dire à une temporalité générée de facto par l'énonciation elle-même, si bien que la séquence *et ensuite* est à envisager comme une opération orientée par le locuteur qui la veut un outil pour construire la suite du discours. En témoigne, encore une fois l'intitulé d'un article du journal *Le Monde*, rédigé au sujet de l'avenir de la compagnie maritime Seafrance :

- (11) Seafrance : liquidation définitive, *et ensuite* ? (daté du 9 janvier 2012)

Il faut noter qu'avec (*et*) *ensuite* dans son emploi interrogatif, il y a un effort de 'distinction ou d'émphasisation' dont parle Marchello-Nizia (2006, 74), effort «voulu par le locuteur qui est conduit à inventer un tour ou une forme nouvelle qui frappe ou séduise son interlocuteur». Cette forme devient tant marquée par la mélodie que sa suppression entraîne une autre lecture si ce n'est une perturbation de la séquence discursive qui l'héberge, comme le prouvent (10a) et (11a): (10a) Quiberon : le renouveau Ø ?

(11a) Seafrance : liquidation définitive, Ø ?

Se montrant nécessairement lié à une plus forte prise en compte de l'énonciateur, le déplacement sémantique s'opère ainsi vers le pôle de l'expressivité. Il va sans dire qu'à l'étoffement morphologique vient s'adjoindre un étoffement phonétique et accentuel qui met en évidence une opération de 'subjectivisation', notion 'sémantico-pragmatique' qui, dans la perspective de Marchello-Nizia (2006 : 26) «désigne le fait que le locuteur rende son discours plus expressif pour agir sur l'allocutaire». Nous dirons même qu'à cette évolution d'ordre syntaxique et sémantico-pragmatique devrait correspondre une évolution catégorielle, aspect lié au processus de la grammaticalisation, dès l'origine.

2.4. (*Et*) *ensuite* et évolution catégorielle

Nous voilà à un autre stade qui concerne la conséquence morphologique attendue du phénomène de la grammaticalisation puisque, de par son nom, la grammaticalisation implique, sur un plan strictement morphologique, un transfert catégoriel dans le sens où l'évolution se fait d'une catégorie 'majeure' vers une catégorie 'mineure'. Elle implique conséquemment deux opérations : une dé-catégorisation de l'unité de départ suivie d'une re-catégorisation de l'unité d'arrivée.

Se pose alors la question de la catégorisation de la locution *et ensuite* : selon la trajectoire tracée, il s'est créé une unité syntaxique figée et plus complexe que l'unité-source. Cette nouvelle unité impose, du moins dans une perspective didactique et classificatoire, qu'on la reconnaisse – c'est-à-dire qu'on la baptise, qu'on lui confère une identité grammaticale et pourquoi pas discursive – ; raison pour laquelle nous soulevons simplement la question de la catégorisation de cette unité nouvelle-génération et nous nous demandons si c'est logique de ne pas admettre la présence d'un écart formel voire catégoriel entre *ensuite* tout court et *et ensuite* ou s'il faut y voir les traces d'un même phénomène de changement linguistique.

3. Pour ne pas conclure

En adoptant la perspective de Marchello-Nizia nous estimons avoir démontré que les quelques critères qui caractérisent, selon Marchello-Nizia (2000, 2006), le processus de la grammaticalisation semblent être respectés par *ensuite*, aspect que nous récapitulons ainsi :

1. la dé-catégorisation de *suite* comme nom et sa re-catégorisation comme un seul terme soudé à *-en* pour former l'adverbe *ensuite*.
2. l'iso-sémantisation lexicale, du moins partielle, du mot d'origine et du mot obtenu.
3. la capacité de se doter de nouvelles valeurs, en particulier spatiale et logique.

Ceci admis, nous proposons, pour notre part, de distinguer grammaticalisation et post-grammaticalisation, ou grammaticalisation et « son impact sur le système grammatical ».

Nous estimons également que la presque stabilité morphosyntaxique que connaît (*et*) *ensuite* depuis le XVII^e siècle, n'a pas empêché un changement phonétique, c'est du moins 'le degré de nouveauté ainsi introduit'.

Ensuite dans un tour interrogatif prouve qu'une dimension énonciative et pragmatique ne peut être négligée dans le processus interprétatif de cette locution dont l'usage⁴, Marchello-.

Laboratoire de recherche : Khira SfarLangues,
Discours et Cultures Université de Jendouba (Tunisie)

Khira SFAR

Références bibliographiques

- Arrivé, Michel, Gadet, Françoise, Galmiche, Michel, 1986. *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Bertin, Annie, 2001. « *Maintenant* : un cas de grammaticalisation? », *Langue française*, 130, 42-63.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2000. « Les grammaticalisations ont-elles une cause ? Le cas de *beaucoup*, *moult* et *très* en moyen français », *L'information grammaticale*, 87, 3-9.
- Marchello-Nizia, Christiane, 2006. *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck, col. Champs Linguistiques.
- Meillet, Antoine, 1921- (réimpr.1982). *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Slatkine-Champion, 130-148.

⁴ XVI^e XVII^e XVIII^e XIX^e XX^e

Annexe

Diachronie et identité des contextes syntaxiques d'ensuite

Tableau (1) : l'emploi intra-phrastique d'ensuite

Position syntaxique d' <i>ensuite</i>	XVII ^e siècle	XVIII ^e siècle	XIX ^e siècle	XX ^e siècle
devant un SN	Aucuns arbres sauvages, du despartement des secs, s'eslèvent par la pépinière, et <u>ensuite</u> par la bastadière. (O de Serres, <i>Le théâtre d'agriculture et message des champs</i> : t. 1/ 1603, p. 291.)	Monseigneur et Madame La Duchesse De Bourgogne allèrent, le soir, après souper, en masque chez le roi <u>et ensuite</u> chez Madame De Noailles, où il y eut bal qui dura jusqu'à trois heures du matin. (Dangeau Ph., 1799, <i>Journal</i> , p. 17.)	Elle penchait ses meurtrières lèvres rouges <u>et ensuite</u> les givres incisifs de sa salive filtraient entre mes dents. (Lemonnier C., <i>L'homme en amour</i> , 1897, p. 209.)	Mais soudain, claquent successivement d'abord la porte d'entrée, <u>ensuite</u> la voix de Keran : -Iris ! (Dorin F., <i>Les vendanges tardives</i> , 1997, p. 230.)
devant un adjectif	La raison est, qu'estans cuite et recuits à la longue, avec le mes-linge des sables et chauds des bastiments démolis, par feu ou vieillesse, se sont rendus plus fiables, <u>et ensuite</u> aisés à cultiver. (<i>Ibid.</i> , p. 18.)		Ils avaient changé là-bas, à bénéfice, une grosse somme d'argent contre des pièces de Billon, destinées à être <u>ensuite</u> écoulées au pair, pendant les foires prochaines. (Loti P., <i>Ramuntcho</i> , 1897, p. 112.)	Les cellules n'étaient pas creusées dans un bloc selon l'observation de Huber ou dans un capuchon de cire, selon celle de Darwin, circulaires d'abord et ensuite hexagonisées par la pression de leurs voisines. (Maeterling M., <i>La vie des abeilles</i> , 1901, p. 145.)

Position syntactique d' <i>ensuite</i>	XVII ^e siècle	XVIII ^e siècle	XIX ^e siècle	XX ^e siècle
après un verbe	D'abord il se fit admirer à l'assemblée, il excita <u>ensuite</u> de plus douces passions, dans le cœur des députés : après avoir vaincu leur esprit, il gagna leur volonté. (Balzac (Guez de) Jean-Louis, <i>Aristippe ou de la cour</i>, 1654, p. 149.)	Monseigneur alla se promener à Meudon et n'en revint aussi qu'à la nuit et joua <u>ensuite</u> chez Madame La Princesse De Conty. (Dangeau, <i>Ibid.</i> p. 18.)	Ces accès plus ou moins courts cessent après quelques heures, et reviennent <u>ensuite</u> après un intervalle de temps plus ou moins considérable. (Geoffroy E.-L., <i>Manuel de médecine pratique</i>, 1800, p. 4.)	Il écouta notre congé, nos huit jours à Paris, et nous dit <u>ensuite</u> ce qu'il voulait : le jour même de notre retour à Marseille, téléphoner à Wilhelm pour lui annonce que nous avons rencontré Herr Kluge. (Schreiber B., <i>Un silence d'environ une demi-heure</i>, 1996, p. 742.)
entre auxiliaire et participe	Plusieurs voyages ont <u>ensuite</u> été faits en la Virginie par les Anglois. (Montchrestien A. de, <i>Traité de l'oeconomie politique</i>, 1615, p. 168.)		Elle y était <u>ensuite</u> devenue héréditaire, et sous cette forme, la Pologne marchait à la civilisation à peu près du même pas que les autres nations catholiques, et sur-tout plus vite que la Russie. (Bonald L., <i>Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social</i>, 1800, p. 175.)	Il avait <u>ensuite</u> reconnu le docteur Yvan, puis Larrey, penchés vers un patient qu'on installait sur un lit de branches de chêne et de manteaux. (Rimbaud P., <i>La bataille</i>, 1997, p. 239.)

Tableau (2) : l'emploi inter-propositionnel d'*ensuite*

Position syntaxique d' <i>ensuite</i>	XVII ^e siècle	XVIII ^e siècle	XIX ^e siècle	XX ^e siècle
À l'initiale d'une phrase, en construction liée	Ensuite il demanda à l'avocat de ma partie si son plaidoyer estoit prest. (Patin G., <i>Lettres</i>, t.1, 1630)	Ensuite on marcha à la chapelle dans l'ordre accoutumé. (Dangeau, Ph., 1699, <i>Journal</i>, t. 7, p. 1.)	Ensuite on purgea un peu efficacement les malades avec des purgatifs atténuans, tels que la rhubarbe, le jalap, le sirop de noirprun, la gomme gutte, etc. (Geoffroy E.-L., 1800, <i>Manuel de médecine pratique</i>, p. 13.)	Ensuite l'empereur se plongea dans la carte que deux aides de camp tenaient dépliée devant ses yeux. (Rimbaud P., <i>La bataille</i>, 1997, p. 225.)
À l'initiale, en construction détachée	Ensuite, il était tombé dans une jaunisse, de laquelle il est mort sans fièvre et sans pouvoir être secouru, quoiqu'il eut les meilleurs médecins du monde à sa dévotion. (<i>Ibid.</i> p. 460.)	Ensuite, revenant à d'autres sujets, j'ai reconnu qu'il avait une instruction sociale et une aptitude singulière à toutes les sciences. (Cottin, 1799, <i>Claire d'Albe</i>, p. 98.)	Ensuite, qu'on ait employé ou non le vomitif, on profite encore des jours ou momens d'intermission pour purger le malade par bas une couple de fois à un ou deux jours d'intervalle. (Geoffroy E.-L., <i>Manuel de médecine pratique</i>, 1800, p. 9.)	Ensuite, à l'usine de Septème, où retentirent les ovations des ouvriers : « Vivent les camarades soviétiques ! » (Schreiber B., <i>Un silence d'une demi-heure</i>, 1996, p. 962.)

Position syntaxique d' <i>ensuite</i>	XVII ^e siècle	XVIII ^e siècle	XIX ^e siècle	XX ^e siècle
À la fin de la phrase		Dans huit jours toute cette affaire-là sera terminée, et on leur fera savoir la volonté du roi <u>ensuite</u>. (Dangeau, Ph., <i>Journal</i>, p. 316.)	Si après quelque temps d'usage des fondans le malade paroissoit échauffé, on les suspendroit quelques jours, pour lui faire user de petit-lait, ou d'eau de veau et de bains, pour les reprendre <u>ensuite</u>. (Geoffroy E.-L., <i>Ibid.</i>, p. 311.)	J'ai trop peur de vous perdre, <u>ensuite</u>. (Schreiber, <i>Ibid.</i>, p. 1011.)
Combiné à et	<u>Et ensuite</u> les vignes lui rendront la pareille, produisant leurs fruits escharcement et langouressement. Serres, <i>Le théâtre d'agriculture et message des champs</i>, 1603, p. 18.)	Le roi fit ses dévotions et l'après-dinée il alla à Vèpres, <u>et ensuite</u> il y eut procession dans la cour. (<i>Ibid.</i> p. 130.)	C'est aussi le moment de relacher le ventre par un minoratif, <u>et ensuite</u> de donner quelques cuillerées d'une potion cordiale. (<i>Ibid.</i>, p. 70.)	Quand j'aurai allumé la charge du premier canon, attendez le temps d'une respiration et déchainiez le canon numéro quatre, puis le sept, le dix, le treize, <u>et ensuite</u> le deux, le cinq, le neuf, ainsi de suite. (Rambaud P., <i>La bataille</i>, 1997, p.117.)